

## Sommaire

Compte administratif.....	1
CME et TDV.....	3
Conseil municipal.....	4
CM1/CM2 école Roger Marty.....	9
Gymnastique.....	10
Tennis.....	11
Découvrir avec Vous.....	12
Royal Bernard Classic.....	12
Elections.....	13
Infos.....	14/16
Parole aux montmeyranais.....	17
RCM et MJC.....	18
USM.....	19
Animations.....	20

## A flanc de coteau

Direction de la publication : Bernard Brunet  
Tirage : 1 400 ex - impression : Le Crestois

Comité de rédaction :  
commission publications

Secrétariat de rédaction et mise en page :  
Sophie Pitet

## Exercice budgétaire 2016

Lors de sa séance du 23 février 2017, le conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2016. Ces deux documents, le premier émanant du trésorier comptable de la commune, le second émanant du maire, retracent les dépenses et les recettes effectuées sur l'année.

Les résultats qui se dégagent pour 2016 peuvent être synthétisés comme suit :

### Résultat de clôture et résultat final

	Investissement	Fonctionnement
Recettes (titres émis en 2016)	139 308,66 €	1 656 456,47 €
-Dépense (mandats émis en 2016)	538 756,73 €	1 526 229,79 €
<b>=Solde d'exécution</b>	<b>-399 448,07 €</b>	<b>130 226,68 €</b>
+Résultat reporté de 2015	316 855,43 €	242 275,91 €
<b>= Résultat de clôture</b>	<b>-82 592,64 €</b>	<b>372 502,59 €</b>
<b>+Restes à réaliser*</b>	<b>-33 013,00 €</b>	
Recettes	13 682,00 €	
Dépenses	46 695,00 €	
<b>= Résultat final</b>	<b>-115 605,64 €</b>	<b>372 502,59 €</b>
<b>soit un résultat total de</b>	<b>256 896,95 €</b>	

\*dépenses ou recettes engagées en 2016 mais non payées ou encaissées au 31 décembre.

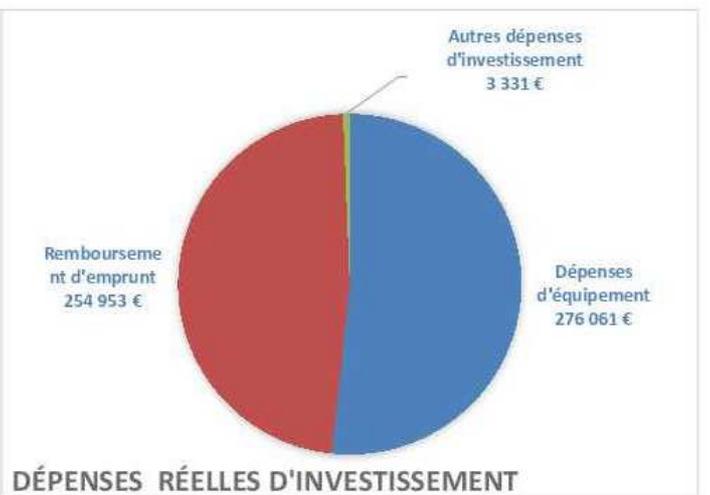
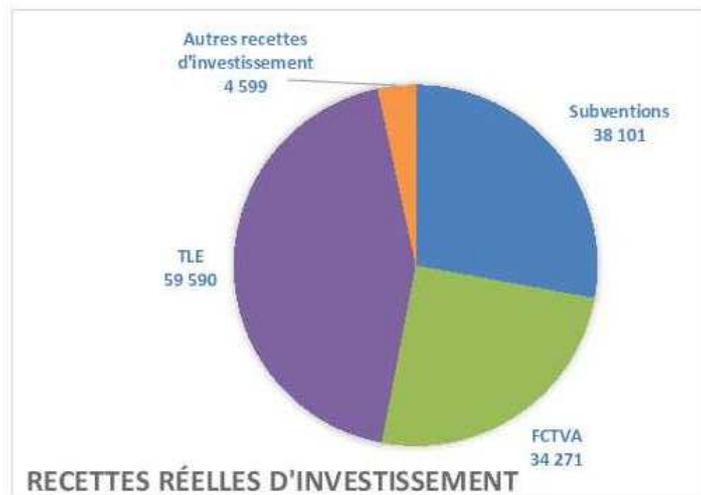
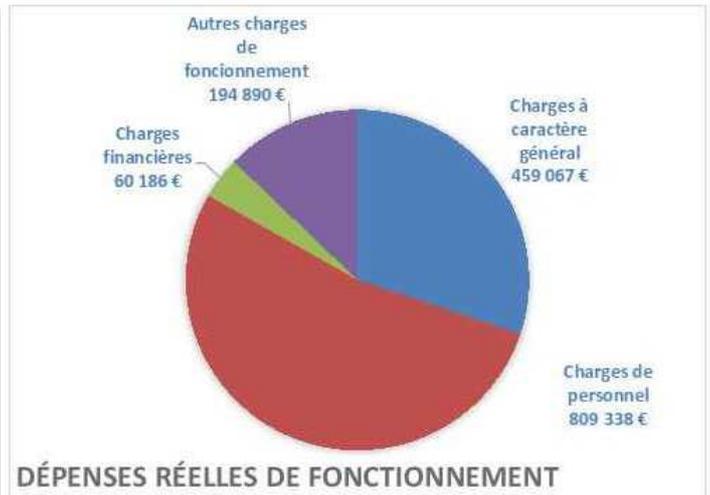
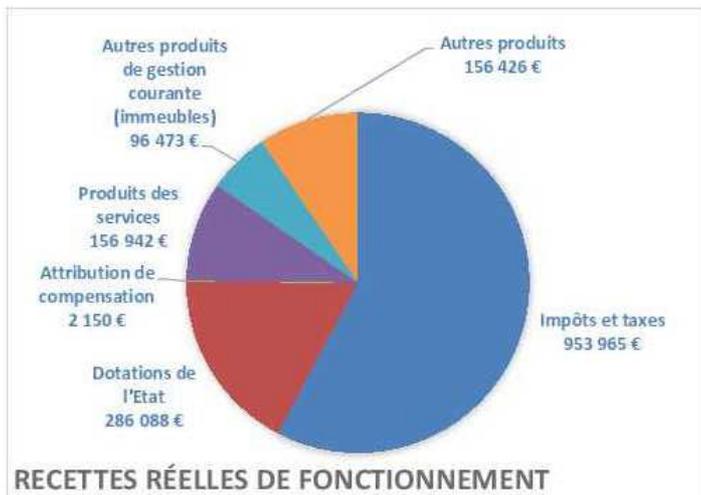
L'exercice 2016 est marqué en fonctionnement par une maîtrise des dépenses dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat qui devrait se poursuivre en 2017. Les recettes de fonctionnement sont toutefois soutenues par des participations de la Caisse d'Allocations Familiales au titre notamment de la petite enfance. Il faut néanmoins rester prudent car ces recettes sont perçues pour la dernière année, la compétence ayant été transférée à l'agglomération.

En investissement, l'année 2016 a essentiellement été marquée par des études qui devront déboucher sur des réalisations en 2017 concernant la dénomination des voies, l'aménagement de l'avenue des Genceaux, celui du parc ainsi que la modification du plan local

d'urbanisme au sujet de la zone des Vanets.

Les schémas présentent le détail des dépenses et recettes ventilées par catégories.

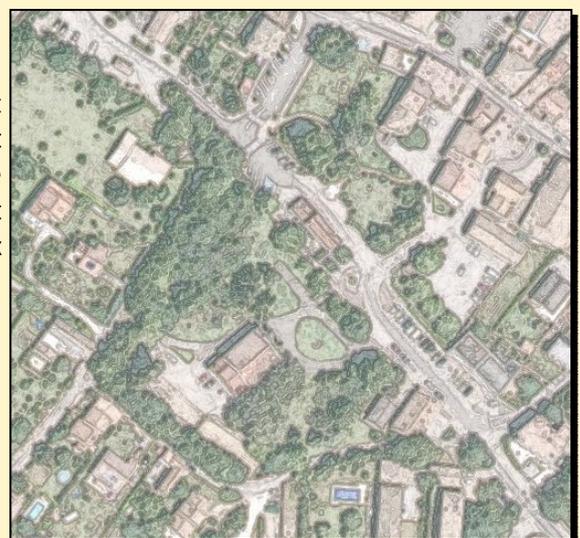
Compte administratif 2016



## Aménagement du parc

Au cours de l'année 2016, la municipalité a fait le choix du cabinet paysagiste Landfabrik pour mener une étude sur l'aménagement du parc au centre du village. Ce cabinet a présenté l'avancée de ces travaux aux élu-e-s, au groupe de travail constitué d'élu-e-s et d'autres Montmeyrannaises et Montmeyrannais. De ces travaux ont émergé plusieurs scénarii d'aménagement possible.

**Ils seront présentés et soumis au débat avec l'ensemble de la population lors d'une réunion Publique le jeudi 6 avril 2017 à 19h00 à la salle des fêtes.**



# Deux nouveaux maires pour le Conseil Municipal Enfant

Suite aux élections de renouvellement qui se sont déroulées en février, le Conseil Municipal Enfant a accueilli samedi 11 mars les nouveaux élus : Paul, Mylan, Romane, Anatole, Jaya, Maïli, Aubin et Mathilde. La salle du conseil était remplie, 22 élus étaient présents pour cette séance importante.

Après un tour de table où chacun s'est présenté, les enfants ont d'abord débattu de l'organisation de la prochaine chasse aux œufs et du défilé déguisé programmés le lundi 17 avril au matin à l'occasion du passage du corso de Beaumont-lès-Valence sur la commune.

Puis ils ont procédé à l'élection du maire. Lors des précédentes élections, après plusieurs tours à égalité, le conseil avait validé l'élection de 2 maires : Marie



pour l'école Roger Marty et Eliott pour l'école Sainte Marie. Une discussion s'est donc engagée sur le nombre de maires possibles. Les avis étaient partagés : un seul maire, 2 avec un garçon et une fille, 2 pour chaque école... finalement après un vote à main levée, la majorité a opté pour une parité fille/garçon.



8 candidats se sont présentés. Après une égalité au 1er tour et dans un grand suspense, les votes ont finalement désigné Maïli Depetro et Oscar Thompson.

Félicitations aux nouveaux maires !!

Séverine GERVY

## TRAVERSEE DE LA DROME A VELO

Qui mieux que les élèves de l'Ecole Roger Marty pour réussir la Traversée de la Drôme à Vélo?

Oui, la classe de CM2 avec Marie-Lise est hyper motivée!!!

Sauf que le Conseil Départemental se désengage de tout soutien financier.

Alors ENGAGEONS NOUS pour apporter notre aide et que ce joli projet...pédagogique aussi puisse porter ses fruits...non...ses roues!!!

Vous pourrez donc «alimenter» les petites boîtes mises à disposition dans les différents commerces de Montmeyran et ainsi nous aider à passer à la vitesse supérieure pour que les petits cyclistes puissent parcourir les fameux kilomètres.

Par avance MERCI



Le bureau de l'USEP

# Conseil municipal du mercredi 22 février 2017

**Présents :** Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Elodie GRASSOT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

**Excusés :** Annabelle DUPRET (procuration à Elodie GRASSOT), Séverine GERVY, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX, Isabelle VATANT (procuration à Bernard BRUNET)

**Secrétaire de séance :** Xavier CHOVIN

## **1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 janvier 2017**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## **2. Approbation du compte de gestion 2016**

Le maire indique que le trésorier municipal a transmis son compte de gestion pour l'exercice 2016. Le compte présenté par Monsieur le Receveur municipal est conforme aux résultats constatés par l'ordonnateur.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2016.

## **3. Approbation du compte administratif 2016**

Le maire explique que le compte administratif présenté en séance a été examiné par la commission Finances. Il précise que le compte administratif constitue le bilan financier de l'année n-1 et retrace toutes les opérations effectuées en 2016 ainsi qu'en investissement, les restes à réaliser qui retracent les dépenses et recettes engagées mais pas encore payées en 2016.

Le maire indique que l'année 2016 est un peu particulière dans la mesure où la compétence Petite enfance a été transférée au 1<sup>er</sup> janvier à l'agglomération mais qu'il y a encore des recettes perçues à ce titre venant solder les diverses prestations de la Caisse d'allocation familiale.

### **En fonctionnement - Dépenses**

Les charges à caractère général avaient été estimées à 466 619 euros au budget. 459 067 euros ont finalement été dépensés.

Dans le détail, au compte 60621 « Combustibles », des

factures d'eau ont été imputées comptablement sur ce compte alors qu'elles auraient dû l'être au compte 60611.

Au compte 61522 « Entretien des bâtiments », le dépassement de crédits s'explique essentiellement par des travaux importants sur des logements.

Au compte 61551 « Entretien du matériel roulant », les véhicules des services techniques étant vieillissant, il y a des pannes fréquentes.

Il y a par ailleurs une dépense nouvelle au compte 62876 « Versement à un groupement » qui est constituée par le coût de l'adhésion au service commun « Autorisation des droits du sol » de l'agglomération.

Elodie GRASSOT souhaite savoir pour quelle raison il a été dépensé moins que prévu au compte 6065 « Livres ». Le maire explique qu'il s'agit de livres que l'école maternelle n'a pas acheté en 2016. André KEMPF demande des explications sur la différence entre ce qui avait budgétisé et ce qui a finalement été dépensé au compte «60612 « Energie – Electricité ». Le maire répond que l'économie provient de la renégociation des contrats.

Les charges de personnel ont été globalement maintenues (809 338 euros dépensés pour 854 134 euros budgétisés)

Le compte 6411 « Personnel titulaire » fait apparaître moins de dépenses que prévu notamment du fait d'un départ en retraite qui n'a pas été remplacé immédiatement et de l'absence de certains agents pour maladie. Le compte 6413, en revanche, fait apparaître que la commune a eu plus recours au personnel non titulaire notamment du fait de remplacements.

Les autres charges de gestion courante concernent les indemnités du maire et des conseillers ainsi que les contributions aux divers syndicats comme le Syndicat départemental d'incendie et de secours. Ainsi sur les 197 237 euros budgétisés, 181 534 ont été dépensés. Le maire précise que la subvention au CCAS n'a pas été versée en 2016 mais qu'elle le sera dès l'ouverture des crédits au budget 2017. Il indique par ailleurs que les 2000 euros prévus pour le Conseil municipal enfant au compte 65742 ont fait l'objet d'une comptabilisation sur d'autres comptes en cours d'année.

Les charges financières se montent à 60 186 euros pour les 67 317 initialement prévus. Cette différence

s'explique par la non-utilisation de la ligne de trésorerie et la baisse des taux d'intérêts pour les emprunts à taux variable.

Il n'a par ailleurs pas été nécessaire d'utiliser la ligne des dépenses exceptionnelles.

Au total, il avait été ouvert 1 613 764 euros pour les dépenses réelles de fonctionnement et il en a été dépensés 1 523 482.

### **En fonctionnement - Recettes**

Au chapitre 013, les atténuations de charges prévues ont été moins importantes que prévues.

Au compte 70661, il y a un fort dépassement car les recettes dues par la CAF au titre de la petite enfance étaient difficiles à estimer au moment du vote du budget. Il en est de même au compte 7478.

Au compte 70876 avaient été prévus des remboursements de l'agglomération au titre des bâtiments communaux non transférés et occupés par les services de la petite enfance. Les conventions à cet effet sont en cours d'être passées. Les recettes seront donc perçues en 2017.

Au chapitre 74, on constate une baisse continue de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat. Par ailleurs on trouve un manque au titre des emplois d'avenir, le montant ayant été perçu le 3 février 2017. La différence entre ce qui avait été budgétisé et ce qui a été réalisé au compte 74741 « Subventions des communes » s'explique par la convention modifiée en cours d'année 2016 entre Montemeyran, La Baume Cornillane et Ourches qui prévoit un acompte versé l'année n et un solde l'année n+1.

Au compte 7520, la fermeture de la trésorerie ainsi que l'absence de locataires dans certains logements durant la remise en état de ces locaux expliquent l'écart entre les loyers prévus et ceux qui ont été effectivement encaissés.

Le budget 2015 prévoyait ainsi 1 649 331 euros de recettes réelles de fonctionnement. Il en a finalement été touché 1 656 456.

Au total en fonctionnement, on compte un résultat de 130 227 euros auquel il faut ajouter les 242 275 euros reportés de l'exercice précédent ce qui amène à un résultat de 372 502 euros qui devront être affectés sur l'exercice 2017.

### **En Investissement – Dépenses**

La commune a essentiellement mené des études pour

les travaux à venir.

Au chapitre 16, on constate que la commune a remboursé 254 953 euros de capital sur les divers emprunts contractés.

Parmi les dépenses non affectées, on trouve au compte 202, 18 336 euros en restes à réaliser dans le cadre de l'étude urbaine des Vanets. Le compte 2111 « Terrains nus » a été mobilisé pour l'achat d'un terrain en continuité du cimetière. Au compte 21316 « Equipements du cimetière » ont été payées les dernières dépenses liées à l'espace cinéraire.

A l'opération 50 « Mairie », la réfection globale du réseau et du matériel informatique de la mairie n'a pas été réalisé mais devra être réinscrite en 2017.

L'opération 54 « Eclairage public » est à zéro du fait du passage de cette compétence à l'agglomération.

A l'opération 62 « Divers bâtiments » ont été rattachées des dépenses liées à l'achat d'un nouveau réfrigérateur pour la salle des fêtes ainsi que certains travaux sur des bâtiments locatifs.

A l'opération 68 « Groupe scolaire », le renouvellement de mobilier d'une classe en maternelle sera reporté sur l'exercice 2017. Par ailleurs la mise en place d'un nouveau portail d'entrée au groupe scolaire fait l'objet d'un reste à réaliser pour 3096 euros.

C'est à l'opération 75 « Aménagement du village » qu'avait été prévue la construction du parking du Champ de Foire dont les factures non acquittées en 2015 avaient été mises en reste à réaliser pour le budget 2016. Le mur longeant le chemin de Ranchi fait l'objet d'un reste à réaliser pour le budget 2017.

On trouve l'achat de petit matériel à l'opération 83 « Services techniques ».

### **En investissement – Recettes**

Concernant le chapitre 10, il est à noter que la commune a perçu plus de taxe d'aménagement que prévu et qu'elle a perçu moins de Fonds de compensation de la TVA que prévu dans la mesure où les travaux effectués sur les immeubles de rapport n'ont pas été pris en compte.

Au chapitre 13, la commune a perçu une partie des subventions du Département y compris des acomptes sur des programmes de travaux qui n'ont pas encore commencé (aménagement du parc de la salle des fêtes).

Au total la section d'investissement est déficitaire de 399 448 euros auxquels il faut retrancher 316 855 euros d'excédent reporté de l'exercice 2015 et 33 013 euros de restes à réaliser. *In fine* la section présente un résultat déficitaire de 115 606 euros.

Le maire s'étant retiré (Isabelle VATANT lui ayant donné

procuration ne prend pas part au vote), Pierre LOUETTE prend la présidence du conseil municipal et met le compte administratif aux voix. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

#### **4. Affectation du résultat**

L'excédent antérieur reporté en fonctionnement était de 242 275, 91 euros. Le résultat courant de la section de fonctionnement pour l'exercice 2016 présente un excédent de 130 226, 68 euros. La section de fonctionnement présente donc un solde créditeur de 372 502, 59 euros à affecter au budget de 2017.

L'excédent antérieur reporté en investissement était de 316 855, 43 euros. Par ailleurs, le résultat courant de la section d'investissement pour l'exercice 2016 présente un déficit de 399 448, 07 euros. Les restes à réaliser d'investissement présentent, quant à eux, un solde de - 33 013 euros.

Le résultat à affecter étant supérieur au besoin de financement, le conseil décide à l'unanimité d'affecter 115 605, 64 euros en investissement et 256 896, 95 euros en fonctionnement.

#### **5. Vote des subventions aux associations**

Pierre LOUETTE présente les propositions formulées par la commission.

Le maire rappelle le souhait du conseil municipal de ne pas augmenter durant le mandat l'enveloppe allouée aux subventions. Il précise que ce qui est proposé par la commission correspond aux demandes des associations à l'exception de

- l'USM car l'augmentation demandée en fonctionnement n'était pas motivée par un projet spécifique
- la MJC car elle bénéficie d'une avance de trésorerie lui permettant de faire face à une année de salaires mais si d'aventure cette association venait à connaître des difficultés, la commune lui viendrait en aide.
- le Club des chênes qui demandait 5 euros par adhérent pour 113 adhérents mais seulement 60 de Montmeyran.
- la Chorale des tournesols car la demande de subvention exceptionnelle pour un pianiste avait déjà été demandée l'année précédente et acceptée. Aussi il est proposé de n'attribuer que 50% de la demande
- l'USEP : le Département s'étant désengagé de la Traversée de la Drôme à vélo, l'USEP avait demandé 1400 euros sans savoir exactement de combien elle aurait besoin. Finalement elle n'a besoin que de 1000 euros.

<b>Associations</b>	<b>Précisions</b>	<b>Subventions 2017</b>
Comité de jumelage		1625
Chorale des Tournesols		500
Chorale des Tournesols	Pianiste	100
Découvrir avec vous		1500
Tennis		3000
USM	fonctionnement	6000
	éducateurs	4000
Comité d'entente anciens Combattants		200
MJC		3000
MJC	Achat de matériel	500
APPL		500
P.O.U.L.P.		700
Comité d'entraide du personnel communal		2000
RCM		3900
		2100
UCMV	fonctionnement	1000
	éducateurs	3000
	prix municipalité	1000
Cantine		9915
Moto Portage Sécurité		500
USEP	T.D.V	1000
Club des chênes		200
Essentiels		500
Auto loisir		150
Amicale laïque		2000
A.p.e.l ste Marie		1000
Prévention routière		120
Collège ass sportive		250
Drôme Adhère au désert		300
Comité des fêtes de		250
<b>Total</b>		<b>50810</b>

Olivier ROCHAS souhaite connaître le nombre d'éducateurs dans les associations sportives. Il lui est expliqué que

- l'USM compte un éducateur professionnel et dix-huit bénévoles
- le tennis compte un animateur professionnel et deux assistants moniteurs
- l'UCMV compte deux éducateurs rémunérés et dix-sept bénévoles
- le RCM compte dix-neuf bénévoles.

Le maire précise qu'Isabelle VATANT prendra en charge la question des critères d'attribution de subventions pour les associations sportives. Après en avoir délibéré, les subventions proposées sont adoptées selon le tableau ci-joint, Claire LOROUE et Isabelle VATANT s'étant abstenues.

## **6. Débat d'orientation budgétaire**

Le maire indique que le budget de fonctionnement sera serré. Il faudra maintenir les charges à caractère général. L'ouverture d'une classe en élémentaire est une bonne nouvelle pour l'école mais cela entraînera de nouvelles dépenses. Les services municipaux sont attentifs aux consommables (papier, encre...); il faudra que les écoles le soient aussi.

Concernant les frais de personnel, au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a eu lieu un reclassement général et une refonte de la grille indiciaire. Par ailleurs, au 1<sup>er</sup> février, il y aura une hausse du point d'indice qui sert de base au calcul des salaires. 2017 connaîtra deux recrutements : un poste à temps complet en espaces verts (en lieu et place du demi-poste existant jusque-là) et un remplacement au service administratif. Laurent TERRAIL demande si les transferts de compétence à l'agglomération n'ont pas changé la charge de travail du service administratif. Le maire explique que beaucoup de citoyens -ennes continuent à s'adresser en mairie et que c'est aux services municipaux de faire le lien avec l'agglomération.

Concernant, les recettes de fonctionnement, il ne faudra plus compter sur les retours de la CAF dans le champ de la petite enfance.

Le taux d'inflation 2016 étant de 0,6% et estimé à plus de 1% en 2017, le maire propose, après avis de la commission Finances, que, conformément à ce qui avait été annoncé durant la campagne, les taux des taxes locales soient augmentés de 0,6% pour le budget 2017, ce qui est accepté par le conseil.

En ce qui concerne les investissements, l'aménagement de l'avenue des Genceaux sera réalisé en 2017. La

commune essaie d'affiner avec le Département pour connaître sa part de prise en charge de ces travaux et les subventions qu'il pourrait verser à la commune.

Par ailleurs, une personne souhaite mettre en place une maison paramédicale au sein des anciens locaux de la trésorerie. Si cela venait à se réaliser, la commune effectuerait les travaux mais les répercuterait dans les loyers.

Dans le courant de l'année 2017, le nouveau multi-accueil ouvrira ses portes. Les locaux actuels sis place du temple seront alors désaffectés et pourront être vendus. Une estimation est en cours.

Il existe une forte demande des associations et de la commission Info com pour la mise en place d'un panneau d'affichage lumineux. Le maire demande qu'avant de l'inscrire au budget le coût exact en soit estimé ainsi que son emplacement et son fonctionnement. André KEMPF se chargera d'un groupe de travail qui établira ces éléments pour une éventuelle inscription au budget 2018.

Le budget 2017 devra également prévoir des travaux chemin et impasse de Ranchi ainsi que pour la création d'un WC public au champ de foire et l'aménagement de stationnements devant la maison du pasteur.

Laurent TERRAIL et Olivier ROCHAS souhaitent savoir si la commune devra emprunter en 2017. Le maire explique qu'il faudra faire en sorte que ce ne soit pas le cas. Il faudra prévoir un emprunt d'équilibre en souhaitant ne pas avoir à le réaliser. Toutefois si les travaux à la trésorerie devaient être réalisés, un emprunt serait réalisé afin de répercuter auprès des locataires le montant des échéances.

## **7. Modification du tableau des emplois**

Comme il a été indiqué précédemment, le passage à plein temps d'un poste consacré aux espaces verts se justifie en particulier par l'adoption du plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles et le passage de la commune au « zéro phyto ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la modification suivante du tableau des emplois :

Suppression au 31/03/2017 d'un poste d'agent « espaces vert » à temps non complet (17,5 h) au grade d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe

Création au 01/04/2017 d'un poste « espaces verts » à temps complet au grade d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe.

## **8. Exemption de loyer**

Le maire indique que la pharmacie Puechaldou-Bourseau bénéficie d'un bail pour occuper un bâtiment communal. Ce bail inclut une partie commerciale et une partie d'habitation. Suite à la défektivité de la chaudière initialement installée, elle a été remplacée. La facture acquittée par la pharmacie se monte à 11 208 euros. Laurent TERRAIL demande si la pharmacie a tout pris en charge. Le maire répond que c'est le cas.

Afin de prendre en charge une partie de ces travaux, le conseil municipal décide à l'unanimité d'exempter la pharmacie d'un loyer correspondant à 6 747 euros.

### **9. Ouverture de crédits en investissement**

Le maire explique qu'en fonctionnement, la commune peut dépenser une partie des crédits votés en 2016 dans l'attente du vote du budget 2017. Ce n'est pas le cas en investissement. Pour cette section, il conviendrait d'ouvrir des crédits par anticipation pour l'étude urbaine des Vanets et des travaux de sécurisation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'ouvrir les crédits suivants :

Comptes	Crédits ouverts au budget 2016	Crédits ouverts par anticipation en 2017
202	29 554 euros	7 388 euros
075-2135	25 000 euros	6 250 euros

### **10. Valence Romans Agglomération – Nouveau règlement et nouvelle convention pour le service commun « Autorisation des droits du sol »**

Le maire explique que suite à l'entrée de nouvelles communes au sein de ce service commun, un nouveau règlement est proposé par l'agglomération. Cette nouvelle mouture implique un changement concernant les tarifs ci après.

Le maire considère que la commune ne peut pas se passer aujourd'hui de ce service. Elodie GRASSOT souhaite connaître le détail des sommes versées jusque-là. Le maire indique que pour 2016, la commune ne dispose pas encore des chiffres définitifs qui seront établis sur la base du compte administratif 2016 de l'agglomération.

Laurent TERRAIL souhaite savoir s'il y a un coût particulier en cas de contentieux. Il est précisé que le service commun ne gère pas les contentieux mais qu'à tout

nouveau dépôt, il y a une nouvelle instruction et que cela est facturé par l'agglomération. Le maire rappelle que l'agglomération a mis en place un service d'architecte conseil à disposition des pétitionnaires qui permet justement de monter correctement les dossiers pour éviter les refus.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le nouveau périmètre, la modification du règlement et autorise le maire à signer tous actes afférents.

### **11. Compte-rendu des commissions et syndicats**

André KEMPF explique que la commission Info-com souhaite mieux faire connaître la commune par une exposition durable pour présenter les singularités du village. Les thèmes retenus seront présentés dans le prochain numéro d'*A Flanc de coteau*. Une réunion aura lieu le 13 mars.

### **12. Questions diverses**

André KEMPF indique que les horaires du bureau de poste ont changé de sorte qu'il est fermé le samedi matin. Il s'agit d'une évolution négative du service postal qui doit être condamnée. Le maire explique qu'au mois de septembre 2016, il a insisté auprès du responsable de la poste sur la nécessité de maintenir le bureau ouvert le mardi matin et le samedi matin. L'engagement avait alors été pris de communiquer les nouveaux horaires au maire avant de les entériner. Ce responsable avait demandé un nouveau rendez-vous mais les créneaux horaires proposés par le maire ne lui convenaient pas et, une semaine plus tard, les horaires étaient modifiés et affichés au bureau de poste...

Claire LOROUE considère qu'il pourrait y avoir fermeture une autre demi-journée mais en semaine. André KEMPF précise que La Poste a toujours une mission de service public et que 17 000 points postaux seront maintenus mais que parmi cela il y a des agences postales (gérées par les communes). Le maire indique qu'une motion sera proposée lors de la prochaine séance et qu'en attendant, il écrira au nom du conseil en ce sens au responsable du secteur. Laurent TERRAIL se demande s'il ne pourrait aussi y avoir un article dans *A Flanc de coteau*.

Pierre LOUETTE indique que dimanche 26 février la Royal Bernard Classic passera chemin de l'Oye (3 tours). La séance est levée à 23h30

# Comment préserver notre Terre?

## Sujet sur lequel ont réfléchi les élèves de CM1/CM2 à Roger Marty

Un intervenant est venu dans notre classe. Il s'appelle Lucas Weil et il est intervenant dans les écoles sur les transitions énergétiques.

Nous avons eu trois séances dans le cadre du programme de sciences au cycle 3.

La dernière sera une sortie sur le terrain pour visiter une ferme photovoltaïque.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

Les déchets nucléaires et les centrales nucléaires, les sources d'énergies fossiles et renouvelables, et aussi des villes du futur.

**Les différentes sources d'énergies . Energies renouvelables : l'eau, le soleil, le vent, la biomasse . Energies fossiles : l'uranium, le charbon, le pétrole, le gaz , etc...**

Un débat mené par Lucas nous a fait réfléchir sur les dangers de l'énergie nucléaire et des déchets qui sont enterrés et qui subsistent des milliers d'années sous notre sol...

***Nous avons aussi construit une maquette à la dernière séance qui devait représenter une ville en miniature avec la terre, l'eau, les routes.***

***Puis nous avons placé des éoliennes, des panneaux solaires, des immeubles, des barrages hydro-électriques etc ... en réfléchissant sur l'aménagement le plus vraisemblable et le moins polluant.***

***A la fin nous avons rassemblé toutes les maquettes pour faire un réseau de déplacement. Chaque ville est reliée par un réseau ferré .***



Ainsi nous avons parlé des transports les moins polluants par exemple le train.

On a imaginé les villes du futur, comment se déplacer en polluant moins à travers la planète, avoir un comportement et bien d'autres choses encore qui touchent à notre sensibilité d'éco citoyens.

En observant les photos de l'architecte Vincent Callebaut, nous avons rêvé sur les villes de demain..

Dans le Paris de 2050 par exemple, il y aura beaucoup de verdure et des constructions qui feront appel aux sources d'énergie renouvelables.

***La classe de CM1/CM2 est heureuse de vous avoir présenté les énergies***

Cette association a été créée en juillet 1986 pour mettre « à la portée du plus grand nombre de personnes, différentes techniques de gymnastique relaxante ».

Cette activité de détente permet à la cinquantaine de participants, femmes et hommes, (dont certains sont inscrits depuis l'origine) un travail musculaire en profondeur, sans geste brusque afin d'éviter les accidents. Chacun travaille à son rythme, très loin d'un esprit de compétition.



Les techniques de stretching sont utilisées pour rendre les muscles toniques, les allonger grâce à une respiration bien maîtrisée.

Un moment de relaxation en fin de cours permet de terminer de façon agréable.

Deux animatrices bénévoles encadrent les deux séances hebdomadaires ; l'une où les étirements et le stretching sont privilégiés alors que l'autre utilise une forme de chi-kong.

Ces cours ont lieu le lundi de 18H30 à 19H30 et le vendredi de 8H45 à 9H45.

Le Club de Gymnastique Douce Montmeyranais favorise les liens sociaux et amicaux entre membres grâce à des activités culturelles (visite de villes et musées) et conviviales (galette des rois, repas de fin d'année).

Les ressources de l'association indépendante sont constituées par la cotisation annuelle de 70 € versée par chacun des 50 adhérents. De plus la municipalité met gracieusement à sa disposition la grande salle du forum.

Le bureau de l'association comprend :  
Présidente : Bernadette Laurent,  
Vice-présidente : Régina Blachère,  
Secrétaire : Claude Musse,  
Trésorier : Gérard Désestret.

Le siège est à la mairie.





## Tournoi interne du club

Reportées pour cause de pluie, nous avons pu admirer les finales du tournoi interne dames et hommes le dimanche 12 Février.

**Sylviane Bompard** a remporté la victoire contre Marine Roux chez les dames et **Rémi Bremond** contre Antoine Martin chez les messieurs.

Bravo à tous !

## Festi'Samedi

Le mois dernier, les jeunes ont pu profiter du Festi'Samedi pour se défouler au Monde de Merlin et au Laser Game, et finir la soirée en beauté autour d'une raclette géante !!



## Rencontres

Depuis le dimanche 12 mars, les rencontres par équipe de printemps ont débuté pendant cinq dimanches consécutifs.

Avec cinq équipes supplémentaires engagées (deux femmes et trois hommes), deux à trois rencontres se jouent chaque dimanche sur les terrains du tennis club. Il est encore temps de venir encourager les joueuses et joueurs du club avec banderoles et vuvuzela à l'appui !

## Tournoi Open

Notre Tournoi OPEN 2017 débute cette année le lundi 27 Mars et les finales se dérouleront le dimanche 23 Avril (A noter dans vos agendas !). Cette année, le tournoi est ouvert jusqu'au classement : 0.

Une consolante Dames et Hommes sera proposée aux perdants du 1er tour, pour les 4èmes séries uniquement (de NC à 30/1).

Pour vous inscrire, un simple mail au juge arbitre en précisant vos indisponibilités : [Jerome.trouiller@fci.com](mailto:Jerome.trouiller@fci.com)

Même si c'est trop tard pour les NC à 30/2... Il est toujours temps pour les 30/1 à 15/1 avant le 2 Avril et avant le 17 Avril pour les 15 à 0.



**A bientôt sur et autour de nos courts... Le TCM**

# MAGNIFIQUE CONCERT A MONTMEYRAN

C'est un concert classique de très grande qualité que proposait l'association « **Découvrir avec vous** » ce samedi 11 mars à Montmeyran.

La salle des fêtes était comble pour l'occasion et c'est un public connaisseur qui a pu apprécier la virtuosité des 35 musiciens de l'**orchestre philharmonique Confluences** sous la direction du chef **Loïc Maitre**.

L'orchestre a interprété successivement les suites de Bizet, l'amour sorcier de Falla et enfin le Boléro de Ravel.

Le concert s'est terminé par l'ovation du public debout, conquis par l'excellence des interprètes et heureux d'avoir passé un instant de pur bonheur musical. Serge BES



Site : <http://decouvriravecvous.wixsite.com/decouvriravecvous>

## La Royal Bernard Drôme Classic 2017

La vingtaine d'équipes, dont plusieurs étaient là pour préparer Paris-Nice, a emprunté à trois reprises le Chemin de l'Oye.

Pour des raisons de sécurité, suite à des travaux, le parcours des autres années a du être modifié.

Notre équipe de signaleurs bénévoles étaient là pour sécuriser la course menée à vive allure.



Merci à eux, ainsi qu'à nos services techniques, qui avaient fait la mise en place tôt le matin.

Prenez date pour l'année prochaine avec une nouvelle édition.

Pierre Louette

# Elections Présidentielles

L'élection du Président de la République, élu au suffrage universel direct, se déroulera les dimanche 23 avril et dimanche 7 mai 2017.

Les bureaux de vote seront ouverts **de 8h à 19h**.

Nous vous rappelons que depuis 2014, l'article R60 impose dans toutes les communes de plus de 1000 habitants **l'obligation** pour chaque électeur de produire une pièce permettant de justifier de son identité.

**Vous devez donc venir au bureau de vote muni de l'une de ces pièces, à défaut vous ne pourriez pas voter. (même si vous notoirement connu)**

Liste des pièces d'identité acceptées (arrêté du 12 décembre 2013) :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;

9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;

10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;

11° Permis de conduire ;

12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;

13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;

14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Il est préférable de prendre également sa carte d'électeur pour venir voter

D'autre part cette année aura lieu la refonte des listes électorales, vous allez donc recevoir une nouvelle carte d'électeur dans le courant du mois de mars. Toutes les anciennes cartes électorales sont à détruire. .

**Si vous êtes électeur ou électrice de la commune et que vous souhaitez participer à la tenue des bureaux de vote, merci de contacter le secrétariat, pour vous inscrire.**

## Pétition pour le maintien de l'ouverture du bureau de Poste le samedi matin

Le conseil municipal du 22 février s'est prononcé contre la fermeture du bureau de Poste de Montmeyran du samedi matin

Nous invitons tous les usagers à signer la pétition pour le maintien de l'ouverture de notre bureau de Poste.

La pétition est disponible à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi la signer directement via le lien que vous trouverez sur notre site

# Infos pratiques

## Maire

Bernard BRUNET -  
Sur rendez-vous le vendredi

**Adjoint Animations – Sports  
Culture - Anciens Combattants**  
Pierre LOUETTE  
Sur rendez-vous

**Adjoint aux Affaires Sanitaires  
et Sociales - Personnes Agées -  
Logement**  
Lucette NURIT  
Mardi permanence de 9 à 11h  
Les autres jours sur RDV

**Adjointe Aménagement -  
Urbanisme Développement  
durable - Environnement**  
Elodie GRASSOT  
Sur rendez-vous

**Adjoint Voirie - Réseaux**  
Alain TERRAIL - Sur rendez-vous

**Adjoint Information -  
Communication**  
André KEMPF -sur rendez-vous

## PERMANENCES

- **Relais Emploi**  
Lucette NURIT  
☎ 04 75 59 30 26  
Les mardi matin de 9h à 11h et  
sur RDV les autres jours
- **Anciens combattants**  
Permanence le 4e samedi de  
chaque mois de 10 h30 à 12 h  
☎ 06 77 24 50 58  
Salle annexe médiathèque
- **Relais assistants maternels**  
Caroline PONTON  
Permanences le lundi, mardi  
et jeudi de 13h15 à 15h  
☎ 04 75 59 44 84  
ram-montmeyran@  
valenceromansagglo.fr
- **Conciliateur de justice**  
Yves GIRARD  
sur rendez-vous en mairie  
☎ 04 75 59 30 26

## MAIRIE

☎ 04 75 59 30 26 Fax 04 75 59 30 48  
mairie-montmeyran@wanadoo.fr  
www.montmeyran.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC

**LUNDI, MARDI ET JEUDI**  
8H-12H30

**MERCREDI**  
8H-12H30 14H-17H

**VENREDI**  
9H-12H30 14H-18H

## Votre agenda d' avril

**Samedi 1er**  
APPL Bourse aux vêtements -  
9 h30 –15 h salle des fêtes

**Dimanche 2**  
APPL Bourse au vêtements  
9 h –12 h salle des fêtes  
AMICALE BOULE Concours Badar  
14h  
TENNIS tournoi open avril

**Jedi 6**  
Réunion publique 19h  
Aménagement du parc  
Salle des fêtes

**Samedi 8**  
MJC après midi jeux de société  
15h 18h salle des fêtes

**Jedi 13**  
Bébés lecteurs 10h médiathèque

**Lundi 17**  
Corso de Beaumont-lès-Valence  
9h30  
Défilé déguisé et chasse aux œufs  
du CME 9h30  
PETANQUE Concours au  
Boulodrome

**Dimanche 23**  
Elections présidentielles 1e tour

**Vendredi 28**  
TENNIS repas au stade

## Déchetterie de Montvendre

☎ 04 75 59 18 65

**Horaires d'ouverture**  
**Lundi et mercredi et vendredi :**  
10 à 12h / 15 à 18 h  
**Mardi et jeudi :** 15 à 18 h  
**Samedi :** 9h à 17 h sans interruption

## Déchetterie de Beaumont-lès-valence

**Horaires d'ouverture**  
**Lundi :** 9h30 à 12h / 14h-17h  
**Mardi mercredi jeudi et vendredi**  
14h à 17h  
**Samedi :** 9h à 17h sans interruption

## Dépôt à Upie pour les déchets verts

Quartier des Boudras

**Horaires d'ouverture**  
**Mercredi :** 13h30 à 16h30  
**Samedi :** 9h à 11h30

Prévoir un justificatif de domicile  
(carte grise, carte d'identité, ...)

## État Civil

### Avis de décès

Eugénie GACHON (98 ans)

Lucien COMBE (96 ans)  
Le Colombier

Andrée CHEYSSIERE (99 ans)

Josette SOBRIER (78 ans)  
Chemin de Pélingron

## À Flanc de coteau

Les articles pour le prochain numéro  
sont à remettre en mairie avant le

**10 avril 2017**

fdc-montmeyran@orange.fr

## Bilan santé

Le Centre Départemental de Prévention pour Réussir son Vieillesse (CDPRV) est là pour vous aider dans un parcours santé. Ce bilan concerne les plus de 50 ans. Pour 15 euros vous pouvez prendre contact pour un bilan santé complet (le CDPRV fait un retour au médecin traitant)

- nutrition avec diététicienne
- bilan de prévention ( bilan global, conseils de prévention, bilan équilibre) avec un médecin gériatre
- bilan mémoire tests avec un neuropsychologue
- psychologue entretien initial et suivi
- divers ateliers (cuisine, sophrologie, bien-être, sommeil....).

Permanences du lundi au vendredi inclus de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h

CDPRV  
8 place Alain Bombard  
26500 BOURG-LES-VALENCE  
04 75 55 55 26

## Formation informatique

Le département met en place, avec le service CAP (Coordination Autonomie Prévention) une formation gratuite et immédiate à l'utilisation de l'informatique et de l'internet.

Cette formation est destinée aux :

- demandeurs d'emploi
- retraités ou pré-retraités

pour éviter l'exclusion en facilitant une intégration sociale.

Pour tous renseignements :

04 26 50 59 77

Espace public numérique La ba@se

8 rue Baudin 26000 VALENCE

## Une solution simple

### • Appel

Adressez-vous par téléphone à l'association Répit Bulle d'air Rhône-Alpes: nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires.

### • Devis gratuit

Suite à votre appel, nous établissons un devis personnalisé pour évaluer le coût de l'intervention.

### • Evaluation à domicile

Si vous êtes intéressé, le responsable de secteur prend rendez-vous avec vous, au domicile de votre proche, pour identifier vos besoins.

### • Mise en place de la prestation

Une fois le devis accepté, nous mettons à votre disposition un salarié (un « baluchonneur »), dont les capacités et les disponibilités correspondent à votre situation.

Le service Répit Bulle d'air Rhône-Alpes est géré par une association loi 1901 ouverte à tout public. Il a été créé à l'initiative de la MSA Alpes du Nord, de Générations Mouvement, Haute-Savoie et Isère, de Mutualia Santé Sud Est et des associations d'aidants Resa et Aidapi.



vous accompagnez  
un proche fragilisé ?  
**respirez !**

Accueil téléphonique :  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
04 79 62 87 38

contact@repitbulledair-ra.fr  
www.repit-bulledair.fr

**Répit Bulle d'air**  
prend votre relais  
à domicile



## Devenez pompier volontaire

Devant une **tendance à la baisse des effectifs** des sapeurs-pompiers volontaires constatée depuis plusieurs années, notamment sur l'est du département et certains secteurs périurbains, et dans le but de consolider les effectifs pour les années à venir dans l'ensemble du département, le SDIS de la Drôme lance une grande campagne de communication départementale avec plusieurs objectifs :

- informer nos concitoyens du besoin de volontaires
- susciter des envies d'engagement auprès de la population
- faire prendre conscience des problématiques locales.

Pour en savoir plus : **SDIS26.fr**

Anais  
Secrétaire médicale libérale  
**+ POMPIER VOLONTAIRE**

En Drôme,  
plus de  
2400 citoyens  
s'engagent  
au service  
de la population.

**DEVENEZ LE HÉROS  
DU QUOTIDIEN**

> À partir de 16 ans des tests sportifs d'engagements  
> Une formation à votre rythme  
> Une activité en parallèle de votre métier ou de vos études  
> Une convention possible avec votre employeur

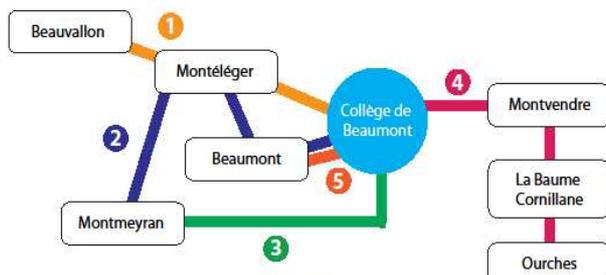
Pour en savoir plus : **sdis26.fr**

## Collège de Beaumont-lès-Valence Transports scolaires

En septembre 2017, le nouveau collège de Beaumont-lès-Valence ouvrira ses portes aux élèves domiciliés sur les communes de Beaumont-lès-Valence, Montéléger, Montmeyran, Montvendre, La Baume Cornillane et Ourches.

Afin de desservir cet établissement, de nouveaux circuits de transport seront mis en place. Le ramassage des élèves sera alors assuré pour l'entrée de 8h et la sortie du soir.

Toutes les communes seront reliées au collège grâce à 5 nouveaux express



Les horaires de ces express seront diffusés à partir de Mai 2017

Citéa vous accompagnera dans vos démarches tout au long de la préparation de cette rentrée :

- En mai : horaires et itinéraires des Express disponibles sur [www.citea.info](http://www.citea.info)
- En juin : présence des agents Citéa sur la commune de Beaumont (création de cartes et information personnalisée).

Les élèves souhaitant terminer leur scolarité dans leur établissement d'origine, pourront continuer d'emprunter leurs express habituels.

Pour tout renseignement : rendez-vous sur [www.citea.info](http://www.citea.info)

[www.citea.info](http://www.citea.info)



## NOUVEAU A MONTMEYRAN

Ouverture de votre centre de contrôle technique Autosecuritas ZA Franconnet

Accueil : du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h - Le samedi matin de 8h à 12h

Contact : 04 75 55 68 94

[jalisan@orange.fr](mailto:jalisan@orange.fr)

Laurie LEON et Fabien BANCEL

## Venez nous rejoindre...

Le comité de jumelage de Montmeyran - La Baume Cornillane cherche des familles pour recevoir nos amis allemands lors du week-end de la Pentecôte ( du 2 au 5 juin )

Si vous êtes intéressés prendre contact avec Jean-Luc Fessier : 06 88 74 34 53

En Janvier 2016 décédait le célèbre metteur en scène italien, Ettore Scola; une œuvre cinématographique d'importance, avec un film culte encensé par la critique, récompensé par 3 Oscars en 1984, dont celui du meilleur film, « Le bal », film muet, dont la distribution est uniquement constituée par la troupe du « théâtre du Campagnol » Acteur principal, Etienne Guichard, fils de Roland (décédé) et Liliane Guichard, grande famille bien connue et estimée de notre commune.

Etienne (actuellement directeur de théâtre et animateur) se mariera avec une prof de français ; viendront deux enfants ; deux filles, dont Clémence Poesy, nom de jeune fille de sa maman, qui va faire une carrière fulgurante dans le monde du spectacle ( elle a l'avantage de parler Anglais ....et américain aussi bien que Français ! ); après le conservatoire, du théâtre avec son père, ce sera le cinéma, la télévision. Encore jeune, sa filmographie est impressionnante; citons les Harry Potter où elle est Fleur Delacour, « Le grand Meaulnes », « Pièce-montée » avec JP Marielle et dernier film en date : « Tout commence » avec Omar Sy, encore à l'écran à Valence. Pour la télé citons « guerre et paix » et « Tunnel ».

Présidente en Septembre dernier du festival du film américain de Deauville, on pouvait voir sur les photos présent à cette occasion, qu'un « heureux événement » était attendu; peu de temps après; Liliane était pour la 8ème fois arrière-grand-mère.

Le 8 Avril 1915, à l'âge de 33 ans le lieutenant, instituteur écrivain, Lois Pergaud était porté disparu sur le front de l'Est aux environs des Eparges. Très brillant écrivain, Il avait obtenu le prix Goncourt pour son livre « de Goupil à Margot », mais c'est surtout pour son roman Rabelaisien « la guerre des boutons » ( le livre de mes 12 ans, disait-il), trois fois adapté au cinéma, qu'il est connu. Dans une des deux dernières versions, celle de Yan Samuël, avec Mathilde Seigner, l'importante rôle de Tigibus ( le petit gibus) est tenu par Tristan qui était à l'époque élève de notre école Roger Marty dans la classe d'Agnès Mangold .

Toujours en relation avec le cinéma, à noter que notre commune héberge les sympathiques parents d'une actrice ayant acquis une importante notoriété.

R. Puechaldou

## Ecole maternelle publique Roger MARTY INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS pour l'année scolaire 2017/2018

### **Inscription en mairie à partir de début MAI 2017 :**

Pour les enfants qui n'ont jamais été scolarisés à l'école Roger Marty et qui sont nés en **2012, 2013, et 2014**, de grande, moyenne et petite sections, les inscriptions se feront en mairie à partir de début mai 2017. Les parents voudront bien se présenter en mairie muni du livret de famille et du carnet de santé.

Même démarche pour les enfants nés en **2015**, de toute petite section, (sous réserve d'admission voir ci-dessous)

### **Permanences pour l'admission à l'école maternelle R. Marty du 2 mai au 31 mai 2017 :**

Après inscription se présenter avec la fiche d'inscription délivrée en mairie et le livret de famille, aux permanences fixées ci-contre pour l'admission à l'école maternelle .

Pour les enfants nés en 2015 : Dans l'immédiat, **il ne s'agira que d'une pré-admission**. Après inscription se présenter également avec les documents délivrés en mairie, et le livret de famille, aux permanences fixées ci-dessous. La décision éventuelle d'admission définitive sera prise mi-juin, en fonction de l'effectif global de l'école. Les familles seront informées aussitôt.

Si l'admission était confirmée, *elle se ferait dans la limite des places disponibles* et selon une organisation pédagogique adaptée aux enfants de cet âge.

**Mardi 2 mai de 16h30 à 18h - jeudi 4 mai de 16h30 à 18h - vendredi 5 mai de 8h30 à 11h40 et de 14h05 à 16h40 - mardi 9 mai de 16h30 à 18h - mercredi 10 mai de 8h30 à 11h40 - jeudi 11 mai de 16h30 à 18h - vendredi 12 mai de 8h30 à 11h40 et de 14h05 à 16h40 - lundi 15 mai de 16h30 à 18h - mardi 16 mai de 16h30 à 18h - jeudi 18 mai de 16h30 à 18h - vendredi 19 mai de 8h30 à 11h40 et de 14h05 à 16h40 - lundi 22 mai de 16h30 à 18h - mardi 23 mai de 16h30 à 18h - lundi 29 mai de 16h30 à 18h - mardi 30 mai de 16h30 à 18h**

Le directeur.

Les familles sont invitées à inscrire leur enfant durant ces permanences et au plus tard le mardi 30/05 pour une organisation pédagogique anticipée.

**Après ces dates, prendre rendez-vous auprès du directeur : 04.75.59.41.63**



Dans sa course aux qualifications pour les finales à Pompidou, le RCM devait terminer la saison en boulet de canon... Le contrat est en passe d'être rempli avec 3 victoires de rang sur les 3 derniers matchs :

Victoire 28-5 à domicile contre Toulaud le 19 février et 5 points à la clé (bonus offensif).

Victoire 10-5 à l'extérieur, contre Annonay le 26 février.

Victoire 24-7 à domicile contre Lamastre le 05 mars.

Cette bonne série a permis au RCM de remonter à la 4<sup>ème</sup> place qualificative, ex-aequo avec les Ardéchois de l'URAM (Joyeuse), et il ne reste que deux journées à disputer...

Le prochain match devait se jouer à Malissard (19/03) mais les Malissardois ont rencontré des problèmes d'effectif et sont forfaités pour la saison.

Ainsi tout se jouera le 02 avril au stade de la Rivière avec la réception de Marsanne, le leader de la poule... Une victoire contre ces derniers permettrait certainement au RCM de se qualifier, ce qui ne lui est pas arrivé depuis plusieurs années...



Belle prise de balle en touche de David BROTTES pour le RC MONTMEYRAN face à LAMASTRE (Match du dimanche 5 mars 2017)

**Joueurs, Entraîneurs et dirigeants du RCM donnent rendez-vous à leurs supporters le 02 avril à 15h00 au Stade de la Rivière pour encourager les « Rouge et Noir » pour le match le plus important de la saison... !**

Olivier GLATZ Vice-Président



*Commission Azul*  
Mail : azul@lists.riseup.net

## TROC VERT

C'est l'occasion pour les amateurs de plantes et de jardinage de venir échanger ou donner semis, plantes, graines, livres et revues, outils & astuces

**Date proposée :** le samedi 13 mai 2017 (reporté au samedi 20 mai si intempéries)

**Horaires :** de 11H à 15H

**Accès libre et emplacement gratuit** au parc de la salle des fêtes

**Public :** Ouvert à tous

**Pique-nique tiré du sac à partager**



Préparez vos plants, vos boutures...pour le 1<sup>er</sup> Troc Vert à Montmeyran !

S'inscrire auprès de la MJC jusqu'au **03 mai 2017** (pour mieux s'organiser !) :

Tel : 04 75 59 34 95 ou azul@lists.riseup.net

Mais tout participant de dernière minute sera le bienvenu !

**SAMEDI 8 AVRIL**  
**Après midi**  
**Jeux de Société** De 15H à 18H  
Annexe MJC  
Salle des fêtes  
A Montmeyran  
**Gratuit !**  
**Apportez vos jeux !**  
Pour petits et grands!  
Venez partager et découvrir  
de nouveaux jeux !  
Les enfants viennent accompagnés de leurs parents  
MJC MONTMEYRAN  
Commission Azul  
Ne pas jeter sur la voie publique svp merci



## Stage de Février

Une nouvelle fois l'US Montmeyran a organisé un stage multisports durant les vacances scolaires. En effet 12 enfants âgés de 8 à 12 ans ont participé aux activités proposées par l'organisation. Tous les matins nos jeunes ont pu découvrir et s'initier au futsal mais sont aussi allés au cinéma, à la piscine et même à la ferme aux crocodiles. Tous ont gardé le sourire et la bonne humeur durant cette semaine. Merci à eux et aux structures qui nous ont accueillies.



## Stage d'Avril

Le prochain stage multisports aura lieu pendant les vacances d'Avril lors de la seconde semaine, du lundi 24 au vendredi 28 Avril 2017. Durant ce stage les enfants pourront prendre part aux différentes séances de football qui auront lieu au stade de la rivière, mais aussi aux différentes activités proposées tels qu'escrime, piscine et cinéma. Une sortie sur la journée est aussi au programme, mais gardée secrète par les organisateurs.

Pour la découvrir venez-vous inscrire ! Le stage est ouvert à toutes et tous de 8 à 13 ans. (Plus d'infos sur le site internet de l'US Montmeyran)

## Vide Grenier et Soirée Pizza de l'USM

Comme chaque année l'US Montmeyran organise un vide grenier. Cette année il aura lieu le dimanche 7 Mai de 6h00 à 18h00 avec une nouveauté : une exposition de voitures anciennes et prestigies.

Alors Montmeyrannaises, Montmeyrannais tous à vos greniers, garages ou autres rangements pour vous débarrasser de ce qui vous encombre.

Vous pouvez bien entendu nous contacter pour plus de renseignements au numéro joint sur l'affiche. Attention celui-ci aura lieu le même jour que la soirée pizzas de l'USM alors pensez à réserver vos pizzas pour qu'il vous en reste !!!



Organisée par l'Union Sportive Montmeyran



## Les rencontres à venir à domicile

**1<sup>er</sup> Avril :** U13A – Réception à 15h30 Eyrieux Embroye 2

**2 Avril :** U17 – Réception à 10h00 de Portes-Lès-Valence  
Séniors A – Réception à 15h00 de AS Véore Montoisson 3  
Séniors B – Réception à 13h00 de AS Vallée du Doux 2

**8 Avril :** U13A – Réception à 15h30 de Crest-Aouste 2

**14 Avril :** VET – Réception à 21h00 de la JS Livron

**23 Avril :** Séniors A – Réception à 15h00 de FC Montagut  
Séniors B – Réception à 13h00 de Chatuzange le Goubet 2

**30 Avril :** Séniors A – Réception à 15h00 de Saint Gervais.

## Compétitions Séniors

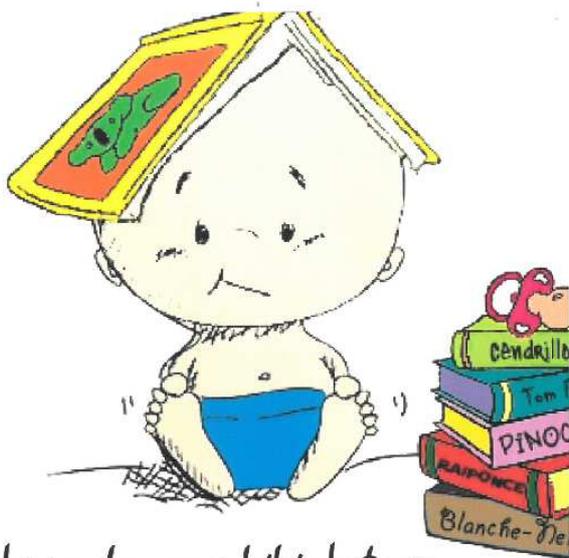
Concernant les équipes séniors de l'USM, l'année 2017 porte visiblement chance aux Montmeyrannais.

En effet, l'équipe première de Clot Sébastien vient d'enchaîner 4 succès consécutifs, sans encaisser le moindre but, et poursuit donc sa route en tête du classement de la poule D en deuxième division. L'équipe réserve est quant à elle aussi sur un petit nuage. Depuis la reprise, le groupe de Boyer Loic n'a pas connu la défaite et sort enfin la tête de l'eau. Les places de relégables s'éloignent mais il ne faudra rien lâcher jusqu'aux derniers matchs pour conserver leur place en troisième division.

## Nous suivre...

Vous pouvez nous suivre à chaque seconde sur notre site internet <http://footusm.fr/v2/> ou bien sur notre page Facebook « US Montmeyran ».

Nous sommes aussi joignables à l'adresse mail suivante [unionsportivemontmeyran@orange.fr](mailto:unionsportivemontmeyran@orange.fr) ou au 06.88.00.84.26, numéro du salarié du club, IMBERT Benoît.



les rendez-vous bébés lecteurs

jeudi 9  
mars  
10 h 00

jeudi 13  
avril  
10h00

jeudi 4  
mai  
10h00

MONTMEYRAN

CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

**DÉFILE DÉGUISÉ**  
avec le corso de Beaumont  
**CHASSE AUX OEUFS**



lundi 17 avril 2017  
(Lundi de Pâques)



**9h30 / Parade déguisée**

Défilé en musique dans le village avec les chars du Corso de Beaumont. Rdv à l'ancienne station essence Grande Rue (en face pizzeria Pendolino).

**10h30 / Chasse aux oeufs**

Pars à la recherche des oeufs cachés dans le parc de la salle des fêtes !  
5 oeufs en papier ramassés = 1 sachet d'oeufs en chocolat

# VIDE-GRENIER

**DIMANCHE**  
**7 Mai 2017**  
de 6h à 18h  
Stade de la rivière  
à Montmeyran  
Tarif : 10 euros,  
emplacement de 25m<sup>2</sup>  
avec ou sans véhicule  
Exposition Peintures anciens et prestigios  
Buvette et restauration  
assurées  
09-81-05-22-84

Contact **Emmanuel BUCHARD** Contact

Organisé par l'Union Sportive Montmeyran



valence  
Romans  
AGGL

# LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

CDI - CDD - Emplois d'été  
avec ou sans qualification



**JEUDI 20 AVRIL 2017**

9H-16H PARC DES EXPOSITIONS - VALENCE

